



PROCES-VERBAL N° 7

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Réunion du : jeudi 27 juin 2024

Présidence de séance : M. Jean-Luc AIROLA
Référént Administratif : M. Jean-François BERNARDI

Présents : Madame Sandra GARDELLA (visio) ; Messieurs Antoine PONZEVERA (visio); José PETTINATO (visio); Ange BASTIANI, Patrick PROFIZI .

Absent(s) : Joseph POLI

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

Glossaire

C.R.T.I.S = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.F.T.I.S = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

AOP = Arrêté d'Ouverture au Public

AAC = Attestation Administrative de Capacité

APH = Arrêté Préfectoral d'Homologation

1 – CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 – Classements initiaux

1.2 – Confirmations de classement

1.3 – Changements de niveau de classement

LEVIE – STADE MUNICIPAL de CINICCIA – NNI 201420101

Cette installation était classée en Niveau T7 pro jusqu'au 10/09/2023.

Demande de la communauté des communes de l'Alta Rocca, en date du 17/04/2024, concernant le classement fédéral d'une installation sportive de niveau T3 SYN.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire, en date du 17/04/2024, de changement de niveau de classement en Niveau T4 SYN.

STE LUCIE DE PORTO-VECCHIO – STADE MUNICIPAL de Sainte Lucie de Porto-Vecchio – NNI 203620101

Cette installation est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 17/09/2027.

La C.F.T.I.S, en date du 23/05/2024 a pris connaissance de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau T3 SYN ainsi que des documents transmis :

- Arrêté d'Ouverture au Public du 06/07/2004.
- Tests in situ du 01/04/2021.
- Rapport de visite du 28/11/2023 effectué par M. Jean-Luc AIROLA, membre C.R.T.I.S.

La C.F.T.I.S. constate les non-conformités mineures suivantes :

- **Longueur des bancs de touche à 3,5 m au lieu de 5 m (Art. 3.9.5.2)**
- **Les poteaux de corner et drapeaux de coin sont implantés à l'extérieur du tracé.**

Ils doivent être sur la ligne et tangents aux limites extérieures des lignes de but et de touche (Art. 3.9.4)

Au regard des éléments transmis et dans l'attente de la levée des non-conformités citées, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T3 SYN jusqu'au 23/11/2024.

1.4 – Tests in-situ de classement

Borgo – Stade COUNTRY 1 – NNI 2B0420201 du complexe sportif Accademia SCB

Cette installation est classée en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 23/11/2024.

La C.R.T.I.S a proposé, en date du 23/05/2024, un classement de cette installation en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 23/11/2024 en l'absence du rapport d'essais de mesure des qualités sportives et de sécurité.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T4 SYN ainsi que du document transmis :

- ❖ Tests in situ du 02/04/2024.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S propose un maintien du classement de cette installation en niveau T4 SYN jusqu'au 02/04/2034

La C.R.T.I.S transmet le document à la C.F.T.I.S

Bonifacio – STADE MUNICIPAL Antoine TASSISTRO – NNI 200410101

Cette installation est classée en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 23/11/2024.

La C.R.T.I.S a proposé, en date du 23/05/2024, un classement de cette installation en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 23/11/2024 en l'absence du rapport d'essais de mesure des qualités sportives et de sécurité.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T4 SYN ainsi que du document transmis :

- ❖ Tests in situ du 28/03/2024.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S propose un maintien du classement de cette installation en niveau T4 SYN jusqu'au 28/03/2034

La C.R.T.I.S transmet le document à la C.F.T.I.S

2– Retrait de Classement

3– Avis préalable

4– Classement des installations de FUTSAL

4.1– Classements initiaux

4.2– Confirmations de classement

4.3– Changements de niveau de classement

5 – Affaires Diverses

2 – CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS

1.1. Avis préalables

1.2. Classements fédéraux initiaux

1.3. Confirmations de classements

VESCOVATO – STADE MUNICIPAL Jean FILIPPI 1 – NNI 203460101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 19/09/2015.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation par le propriétaire, en date du 23/05/2024 en Niveau E5.

STE LUCIE DE PORTO-VECCHIO – STADE MUNICIPAL de Sainte Lucie de Porto-Vecchio – NNI 203620101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 17/02/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation par le propriétaire, en date du 04/06/2024 en Niveau E5.

LUCCIANA – STADE MUNICIPAL Charles GALLETTI – NNI 201480101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 30/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation par le propriétaire, en date du 07/06/2024 en Niveau E5.

Le Président de la C.R.T.I.S
Jean – Luc AIROLA